

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Manège Enchanté (2020) inc.	Numéro de permis 2020009	Date d'inspection Le 24 août 2021	
Nom de l'établissement Garderie Manège Enchanté 2020 inc.		Numéro de téléphone (506) 548-9324	
Adresse 1190 rue Principale Beresford NB E8K 2J1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- L'aire de jeux extérieure offre aux enfants du matériel varié et adapté au niveau d'âge des enfants. Les structures de jeux sont installées selon le manuel du fabricant, la profondeur de la surface de protection est selon le standard demandée, mais une recommandation a été faite de racler les roches pour augmenter la surface de protection autour des structures de jeux.
- Les rapports d'incidents se trouvent tous dans un cartable dans la cuisine, chaque incident est signé par le parent et est individuel à chacun de façon à respecter la confidentialité.
- L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive.
- Durant ma visite, les enfants ont fait des activités planifiées, des jeux libres et mangé leur dîner.

original signé par  
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 24 août 2021

Date

original signé par  
Rachelle Aubé Roy

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 24 août 2021

Date